

le point

292 octobre 2012

élu à 71,4 %

Ce n'est qu'un début !

Laurent Kurth a été élu ce dimanche 14 octobre au Conseil d'État ! Nous nous en réjouissons et le félicitons, malgré une participation à la maigreur inquiétante quoique prévisible.

L'élection de Laurent constitue un premier jalon vers la conquête de la double majorité de gauche en avril. Cette bataille, nous devons la livrer sans notre autre sortante Gisèle Ory. À l'heure où la cheffe du Département de la santé et des affaires sociales vient d'annoncer qu'elle renonçait à solliciter un deuxième mandat, nous remercions Gisèle pour son engagement important dans des dossiers particulièrement complexes.

Pour obtenir cette double majorité de gauche, qui permettrait aux autorités cantonales de redorer leur blason, nous n'avons pas le choix. Nous devons proposer d'excellents candidats tant au Grand Conseil qu'au

Conseil d'État, montrer que la majorité de gauche du Grand Conseil, elle, a su travailler dans l'intérêt de tous et, enfin, nous devons être unis. Cette unité nous caractérise et constitue l'une de nos forces, contrairement à d'autres partis, réduits à inventer des procédures qui leur sont étrangères pour écarter l'un ou l'autre de leurs candidats.

Camarades, si la législature 2009-2013 a vu de beaux projets aboutir – réforme de la fiscalité, loi sur l'accueil des enfants, diminution des effets de seuil – elle restera sans doute dans l'histoire neuchâteloise comme une des plus noires quant à la crédibilité de la vie politique. Si on la résume, par un raccourci cruel, comme allant de l'affaire Hainard à l'échec du RER-TransRUN, une conclusion s'impose : les choses doivent changer et le Parti socialiste neuchâtelois sera le moteur de ce renouveau.

Baptiste Hurni
président PSN

2	Laurent Kurth
3	Votation fédérale
4-6	Analyse
7	Table ronde
8-9	Hommage
10-11	Histoire
12	Syrie
13-15	<i>Partito Democratico</i>
16	Congrès - Agenda



MERCI !

Au lendemain de l'élection complémentaire au Conseil d'État du 14 octobre et vu la confiance qui m'a été témoignée à cette occasion, je souhaite adresser de chaleureux remerciements à toutes celles et tous ceux qui se sont engagés dans la campagne, après celles des communales du printemps dernier, après celle du RER-TransRUN en septembre et à l'aube de celle du mois d'avril prochain.

Immédiatement après le soutien que m'a accordé le Congrès à la mi-août, la campagne s'est préparée, puis mise en œuvre de façon très efficace, avec un engagement remarquable des sections et du parti cantonal, en particulier du secrétariat à qui j'adresse des remerciements appuyés pour la présence, le soutien et la coordination qu'il a assurés.

Notre parti peut être fier de l'engagement militant qu'il réussit à mobiliser dans de telles circonstances et qui m'a permis, dans toutes les régions et en quelques semaines seulement, de profiter de rencontres organisées avec les sections et avec la population. L'affichage a été présent dans presque chaque commune et la distribution de nos cartes postales a aussi bien fonctionné.

Évidemment, on aurait souhaité qu'un tel engagement trouve son prolongement par une participation plus marquée des électeurs dans les urnes. L'élection étant partielle, le PS y étant le seul grand parti représenté et le vote intervenant par ailleurs précisément à six mois de la fin de la législature, il ne fallait toutefois pas s'attendre à des scores remarquables de ce côté-là.

Dans ce contexte, il n'était pas envisageable non plus de présenter un véritable « programme » et c'est donc principalement les valeurs qui nous sont chères que la campagne a permis de répéter. De ce point de vue, plus qu'une victoire personnelle, le succès du 14 octobre résonne comme un clair soutien à la volonté d'un véritable renouveau pour le canton, renouveau qui ne pourra voir le jour que si les Neuchâtelois se rassemblent et si chacun perçoit la place qui sera la sienne et le rôle qu'il pourra jouer dans notre canton dès demain.

Ce renouveau auquel nous aspirons, c'est celui de la confiance : confiance des citoyens en leurs institutions, mais aussi confiance en l'avenir de leur canton. C'est aussi celui d'institutions réformées, qui assurent l'égalité des chances et des droits, garantissent la participation de

tous aux efforts communs et le droit à la dignité et au respect, sans restriction. Un canton pour tous, sans privilège.

Les pistes essentielles que nous avons rappelées, ce sont celles qui contribuent à la prospérité de notre petite République, prospérité dont dépend l'emploi, mais aussi les ressources nécessaires à toute politique publique. Ces ressources, par exemple, qu'il nous faudra investir pour soutenir l'insertion plutôt que de financer passivement la croissance insoutenable des situations d'exclusion que vivent nombre de nos concitoyens.

Enfin, la responsabilité que nous avons rappelée, c'est notamment celle de promouvoir un développement durable, c'est-à-dire qui permet d'assumer aujourd'hui les responsabilités qui sont les nôtres, sans chercher à les reporter sur les générations suivantes. La sauvegarde de notre environnement, de nos sols, de nos paysages, bref de nos ressources naturelles y figure en bonne place.

Merci à toutes et tous de votre soutien, de votre engagement et de votre confiance. Et merci de les prolonger en avril prochain, pour que vivent nos valeurs !

Laurent Kurth

OUI À LA RÉVISION DE LA LOI SUR LES ÉPIZOOTIES !

En mars 2012, le Conseil national a adopté la révision de la loi sur les épizooties par 192 voix contre 1 et 3 abstentions ; le Conseil des Etats a fait de même à l'unanimité.

Il convient de rappeler que la loi actuellement en vigueur date de 1966 et que depuis cette époque, l'environnement national et international a considérablement évolué.

Avec le trafic international croissant d'animaux, de marchandises et de personnes, le risque d'introduction d'épizooties a nettement augmenté et les animaux de notre pays ne sont pas à l'abri de telles menaces. Ainsi, il n'est pas exclu que des maladies que nous avons combattues avec succès en Suisse, mais qui restent présentes ailleurs, fassent un jour leur retour. Ces épizooties peuvent en outre causer d'énormes dommages économiques. De plus, certaines d'entre elles peuvent même se transmettre à l'homme et mettre sa santé en danger. Seules une prévention efficace et une préparation aux situations de crise aident à identifier les risques à un stade précoce et permettent de lutter efficacement. En cas d'urgence, les autorités doivent avoir les moyens de prendre très rapidement les mesures de protection nécessaires.

Qu'est-ce qui change par rapport à la loi actuelle ?

La révision permet d'améliorer la prévention des épizooties et donne aux autorités les moyens de les combattre très rapidement en cas de nécessité.

La Confédération est chargée d'encourager la prévention des épizooties. Le nouveau texte lui donne la compétence

de mener des programmes de détection précoce des épizooties (art. 57).

Au besoin, des vaccins contre les épizooties peuvent être acquis rapidement et distribués gratuitement ou à prix réduit dans les cantons (art. 42).

Le Conseil fédéral a la possibilité de financer sur une durée limitée de nouveaux programmes de lutte, en répartissant les charges financières de manière équitable sur le plan national (art. 31a).

Pourquoi un référendum ?

La révision de la loi sur les épizooties est contestée par un comité proche des naturopathes, qui par ailleurs luttent également contre les vaccinations chez les humains.

Le référendum s'en prend à la possibilité de rendre obligatoire la vaccination des animaux en cas de graves épizooties. Pour l'ancien conseiller national Dominique Baettig (udc/JU), qui est l'un des rares Romands à soutenir le référendum, « la vaccination doit rester un choix personnel du propriétaire ».

Cette position égoïste, qui fait fi de toute solidarité, est une attitude irresponsable vis-à-vis de l'ensemble de la société ! De plus, en matière d'obligation, la révision de la loi ne changera rien à la pratique actuelle. Il est déjà possible, lorsque la situation l'impose, de rendre une vaccination obligatoire.

À titre d'exemple, on peut citer le cas de l'épidémie de « langue bleue » qui, après la Belgique et la Hollande, est arrivée en Suisse par l'Allemagne en 2007. Grâce à la vaccination obligatoire de plus de 2 millions d'animaux,

cette maladie, qui touche les ruminants, n'a compté en Suisse que quelques dizaines de cas en 2008 et a aujourd'hui disparu de notre pays... alors qu'en France, où la vaccination n'était pas obligatoire, plus de 30 000 foyers ont été dénombrés.

Cet exemple montre bien que dans certaines situations de crise, il est très important que les autorités puissent se substituer au libre choix individuel...

La modeste révision de la loi ne vise qu'à permettre à l'Office vétérinaire fédéral, en étroite collaboration avec les cantons et avec les éleveurs concernés, de prendre des décisions plus rapides et d'agir plus efficacement pour prévenir des épizooties ou pour les combattre très rapidement.

Un vote important !

Nous ne pouvons que vous recommander de voter OUI en réponse à la question : « Acceptez-vous la modification du 16 mars 2012 de la loi sur les épizooties (LFE) ? »

Attention, n'oubliez surtout pas de voter, car cet objet fédéral sera le seul soumis au peuple le 25 novembre... On peut craindre qu'un trop faible taux de participation permette aux référendaires – qui sont, eux, très mobilisés – de gagner face à un trop petit nombre de partisans d'une révision de loi nécessaire et bienvenue !

Jacques-André Maire
conseiller national



AU LENDEMAIN DE L'ÉCHEC DU RER NEUCHÂTELOIS, ÉTAT DES LIEUX D'UN CANTON À LA CROISÉE DES CHEMINS

Le pays de Neuchâtel n'est ni un grand lac tranquille, ni un riant vallon, ni une grande peur dans la Montagne. Le pays de Neuchâtel est un nœud de tensions vives, parfois dynamisantes, parfois sclérosantes, où les pressions polymorphes, internationales et intercantionales, comme intranationales et intracantonales, s'accroissent. En d'autres termes, Neuchâtel est aux prises avec des forces contradictoires soumises à la malignité des temps, c'est-à-dire à la globalisation des phénomènes économiques au premier plan desquels la concurrence, ainsi qu'à l'accélération des évolutions des modes de vie et des valeurs. De ces deux éléments découlent naturellement réformes et incertitudes, les premières participant à nourrir les secondes.

Ce préambule semble affirmer rien de moins que l'identité helvétique du pays de Neuchâtel : un canton parmi ses pairs ! Certes, les temps sont les mêmes pour tous, mais le contexte neuchâtelois est singulier et détermine une problématique particulière : les enjeux se posent à Neuchâtel de manière différente, plus douloureuse, que partout en Suisse.

Il convient en premier lieu de remarquer que la prospérité passée, soit celle des Trente Glorieuses (1945-1975), a laissé dans le petit canton de l'Arc jurassien, peuplé de quelque 170 000 habitants seulement, une brillante université, de hautes écoles, un réseau sanitaire de proximité, un système social solide et solidaire, des infrastructures sportives nombreuses, des institutions et une vie culturelles rayonnantes... ainsi qu'un déficit structurel de 60 millions. L'apogée de

la crise financière de l'État de Neuchâtel se trouve précisément en 2005 alors que le budget prévoit un déficit de 100 millions. La perspective désastreuse d'une possible banqueroute de l'État produira un double effet : le peuple se prononcera massivement pour un frein aux dépenses et à l'endettement et, dans la foulée, il donnera pour la première fois une double majorité (législative et exécutive) à la gauche plurielle.

En deuxième lieu, on doit évoquer la structure fiscale. Historiquement, le canton de Neuchâtel – et particulièrement les districts des Montagnes et du Val-de-Travers – connaît une économie dominée par le secteur secondaire. L'industrie neuchâteloise, presque toujours exportatrice, est dynamique et innovante, mais elle est soumise plus que d'autres secteurs aux aléas conjoncturels. Le traumatisme des crises qui ont suivi le premier choc pétrolier (soit les périodes sombres de 1975-1976, 1982-1983) marque profondément l'histoire du canton jusque dans sa réalité contemporaine. Entre 1973 et 1985, Neuchâtel perd plus de 14 000 habitants et plus de 13 000 emplois. Dans cette situation de déchéance qui menace de virer au drame, une politique de promotion économique particulière fédère les Neuchâtelois, celle de l'emploi, de l'emploi avant tout, de l'emploi avant l'impôt ! L'outil permettant cette politique est le contrat d'allègement ou, le plus souvent, d'exonération fiscale. Ainsi, jusqu'en 2011, l'imposition neuchâteloise effective des entreprises était la plus faible de Suisse (ce qui n'était pas le cas des taux d'imposition, qui se situaient dans une bonne moyenne). Autrement

dit, c'est dans notre canton que les entreprises payaient, non en théorie ou dans la loi mais en réalité, le moins d'impôt. Associée à l'attrait qu'exercent la main-d'œuvre frontalière et le savoir-faire industriel de la région, cette politique fiscale a porté ses fruits puisqu'en 2008, le canton avait retrouvé le niveau d'emploi d'avant la grande crise. Cette stratégie s'accompagne cependant d'un effet pervers non négligeable : la politique de l'emploi par l'allègement fiscal des entreprises induit de faire peser sur les personnes physiques le coût du fonctionnement de l'État. L'explication de l'imposition neuchâteloise des personnes physiques particulièrement lourde se trouve ici, dans une histoire particulière. Cette imposition fut un choix, aujourd'hui il n'est plus compris.

Il faut, en troisième lieu, évoquer la structure géographique du pays de Neuchâtel. Elle est singulière dans la mesure où aucun autre canton ne connaît une telle articulation autour de deux pôles urbains relativement proches et équilibrés. La communauté urbaine du Littoral compte 60 000 habitants, celle des Montagnes 50 000 habitants ; leurs centres naturels respectifs (soit Neuchâtel et La Chaux-de-Fonds) sont distants de 20 kilomètres. Cette géographie particulière permet une politique régionale de rationalisation des institutions et infrastructures étatiques ; il s'agit en fait de les centraliser afin de tendre à une plus grande efficacité tout en économisant de coûteux doublons. Deux conceptions très différentes de ce mouvement s'opposent avec d'autant plus de violence qu'il met naturellement les villes en concurrence pour

accueillir les structures étatiques centralisées et rationalisées ; pour les communes concernées, l'enjeu est de taille : il s'agit de demeurer un pôle à l'échelon cantonal et parfois fédéral. Les partisans de la première conception souhaitent une concentration massive des infrastructures et de l'habitat sur le Littoral, afin de créer une zone urbaine entrant en concurrence directe avec l'Arc lémanique ou la région bernoise. Cette vision de l'avenir du canton découle de la macroanalyse qui veut que ce qui est bon pour l'un soit forcément bon pour son voisin, c'est le principe de la main invisible d'Adam Smith appliqué à la politique régionale. Si elle compte des champions dans toutes les régions et dans tous les partis, cette idée de la politique régionale trouve évidemment ses plus fervents aficionados dans les rangs libéraux du Littoral. D'autres, au contraire, estiment qu'il faut penser l'ensemble du territoire comme un tout cohérent en répartissant de manière pertinente et harmonieuse les infrastructures et les investissements. Jusqu'à aujourd'hui, c'est ainsi que le réseau urbain neuchâtelois a été envisagé (c'est également ainsi que l'a défini Bernard Soguel, son père spirituel), aussi est-il le cadre qui institue cette seconde conception de la politique régionale ; quant au RER neuchâtelois, refusé par le peuple le 23 septembre dernier, il devait en être la clé de voûte, la pièce qui tient l'ensemble et lui donne du sens, l'élément qui devait permettre toutes les réformes.

Enfin, en quatrième lieu, il s'agit d'évoquer la fracture politique qui scinde le canton à l'heure des grandes réformes. Ce clivage dépasse largement la traditionnelle oppo-

sition gauche-droite, il s'inscrit dans la tension entre un immobilisme rétrograde et un progressisme envisageant un canton de Neuchâtel réformé et dynamique. L'immobilisme répond à une image d'Épinal, un idéal dans lequel rien ne bougerait ; d'une certaine manière, il est proche d'une forme de décroissance. L'objectif semble être essentiellement fiscal (les tenants de cette position ont la faiblesse intellectuelle de penser qu'un État qui ne dépense pas, qui n'investit pas est un État prospère susceptible d'imposer faiblement ses citoyens). Ce conservatisme reflète aussi une idée particulière du rôle de l'État dans la définition de l'avenir de la communauté. Le politique ne devrait pas anticiper mais réagir, ne devrait pas parier sur l'avenir mais assurer le présent, ne devrait pas être ambitieux mais prudent, ne devrait pas être volontariste mais soumis aux forces du moment. Ce conservatisme est porté évidemment par de nombreux UDC (mais pas tous), mais aussi par des libéraux et, moins nombreuses, des sensibilités de la gauche plurielle. Il est instructif de constater que le RER neuchâtelois et le plan de répartition des missions hospitalières, deux projets phares du Gouvernement, fédèrent contre eux les mêmes personnalités. À l'inverse, les progressistes envisagent le canton comme une communauté prête à consentir les investissements nécessaires pour rayonner sur les plans économique, scolaire, universitaire, social ou encore culturel. Pour ceux-ci, la préoccupation première est la prospérité future du canton et l'ouverture vers l'extérieur. Il leur apparaît comme une évidence qu'une communauté qui n'investit pas, qui ne se met pas en réseau mais se replie sur elle-même, qui ne prend pas

son destin en main, est une communauté qui meurt.

Ces quatre éléments définissant la situation actuelle du canton de Neuchâtel (déficit structurel de 60 millions, poids de la fiscalité des personnes physiques, structure géographique articulée autour de deux pôles urbains, clivage entre progressisme et conservatisme) sont évidemment étroitement liés : c'est parce que le déficit structurel est fort et pègre la capacité financière de l'État même en haute conjoncture qu'il est nécessaire de repenser les infrastructures dans le cadre du réseau urbain neuchâtelois. C'est parce que l'imposition sur les personnes physiques est particulièrement lourde que certains Neuchâtelois sont réticents aux grandes réformes, ne distinguant pas bien celles qui seraient susceptibles de générer des économies de fonctionnement substantielles. C'est parce qu'il y a un déficit structurel, impôts lourds et réformes institutionnelles que les fronts se crispent, que les régionalismes s'exacerbent, que les querelles éclatent jusqu'au sein du Gouvernement, que les fuites nourrissent les journaux avides de scandales, que les conservatismes et populismes progressent, que la détestation ou la méfiance envers l'État atteignent des niveaux jamais connus en terre neuchâteloise, à tel point que certains n'hésitent pas à évoquer une fascisation de la société neuchâteloise.

Dans ce cadre-là, pour le meilleur, par la dynamique progressiste induite par les tensions et la friction des forces, l'État de Neuchâtel, sous l'impulsion notamment de la personnalité de Jean Studer, s'est

réformé en sept ans comme il ne s'était jamais réformé auparavant :

- Le projet Microcity en partenariat avec l'EPFL se développe en ville de Neuchâtel, permettant au canton de rester un phare mondial de la micro-technique ;
- Les hautes écoles de la HE-Arc se sont implantées avec succès sur le plateau de la gare de Neuchâtel ;
- L'Hôpital neuchâtelois (HNe) est passé de six sites de soins aigus à deux, avec notamment la création d'un centre cantonal femme-mère-enfant sur le site de Pourtalès à Neuchâtel ;
- L'imposition des personnes morales a été réformée pour être une des plus concurrentielles de Suisse, mais en limitant le principe des exonérations fiscales à des cas particuliers ;
- L'imposition des personnes physiques a été réformée afin de s'alléger progressivement (de 2013 à 2018), singulièrement pour les familles.

Au-delà des réformes faites, il y a les réformes en cours qui devraient aboutir :

- La H20, devenue route nationale, devrait être modifiée par les contournements de La Chaux-de-Fonds et du Locle ;
- Le tribunal d'instance et le ministère public devraient être installés sur le plateau de la gare de La Chaux-de-Fonds dans le nouveau quartier Le Corbusier ;
- Les deux sites principaux de HNe devraient se répartir harmonieusement les missions sanitaires comme suit : centre femme-mère-enfant, centre de chirur-

gie ambulatoire, centre de traumatologie et centre locomoteur à Pourtalès ; centre de chirurgie stationnaire, centre d'oncologie et centre de sénologie à l'hôpital de La Chaux-de-Fonds.

Et puis, dans le même cadre, pour le pire, par les effets pervers et populistes induits par les tensions et la friction des forces, le canton de Neuchâtel se trouve désespéré, divisé et bloqué comme jamais il ne le fut. Les dossiers et affaires qui illustrent le mieux cette dynamique négative sont les suivants :

- L'affaire Hainard, soit le populisme plébiscité au cœur du pouvoir afin de remettre de l'ordre. On a vu ce qu'il en fut...
- Les querelles incessantes dans le Gouvernement ;
- Les querelles incessantes entre les partis politiques et leurs ministres ;
- L'échec du RER neuchâtelois devant le peuple ;
- Les tensions régionalistes qui s'exacerbent, menacent la cohésion cantonale et surtout mettent en péril la capacité du canton à se réformer. Ainsi, elles sont une des clés d'explication, parmi d'autres, de l'échec du RER ; ainsi elles rendent hypothétique la réalisation de la répartition harmonieuse des missions hospitalières telle que décrite ci-dessus ; ainsi le Parlement se trouvera contraint lors de sa prochaine session de discuter d'une motion réclamant un processus d'autodétermination des communes.

Malheureusement, les incidences négatives de la transformation profonde, nécessaire et obligée du canton de Neuchâtel ont davantage marqué les esprits, relayées il est vrai par des médias friands d'une information poubelle peut-être plus vendeuse. Cela dit, il est normal d'attendre de l'État qu'il soit au-dessus de la mêlée, qu'il se définisse continuellement dans une perspective réformiste, responsable et rassembleuse : il ne s'agit de rien d'autre que de son devoir. À l'inverse, les « affaires » sont des fautes insupportables qui nourrissent les conservatismes et les populismes de tout poil : elles semblent en effet donner raison à ceux qui, en éructant leur haine du système, vomissent par la magie de la catharsis leurs propres défaites et la mesquinerie de leurs propres destinées.

Nous, Neuchâtelois, vivons des temps passionnants et mouvementés, nous sommes à la croisée des chemins ; pour que le progressisme et la prospérité (si chers au socialisme) s'imposent, il faut que nous soyons tous, politiques, médias, intellectuels, artistes, citoyens, nettement au-delà de ce que nous avons montré ces dernières années.

Théo Huguenin-Elie
président groupe des députés



L'ÉCONOMIE SOCIALE SOLIDAIRE (ESS)

Le terme d'économie sociale est apparu dès 1830, en France. Un pavillon a même été dédié à l'économie sociale à l'Exposition universelle de 1900 à Paris. Suite à la révolution industrielle, qui appauvrit une partie de la population, se développent, dès le 19^e siècle, aussi en Suisse, sous l'influence du Français Charles Fourier, des mutuelles et coopératives. Par la suite, des associations de consommateurs voient également le jour. Dès les années 1970, des organisations autogérées sont créées, dans différents domaines par les milieux alternatifs. C'est par ses valeurs que se définit cette autre économie : proximité, objectifs sociaux, solidarité, primauté de l'utilité sociale sur la recherche du profit, respect de l'environnement, fonctionnement participatif...

Diverses chartes existent – même une charte européenne – définissant les conditions de l'appartenance à l'ESS. Les entreprises se réclamant de l'ESS se retrouvent dans tous les secteurs d'activité : habitat, construction, consommation, agriculture, banques, tourisme, etc. Au niveau européen, il existe, par exemple, 240 000 coopératives qui emploient 3,7 millions de salariés.

Les formes juridiques des entreprises de l'ESS sont diverses : coopérative, association, SA, SàRL, fondation, raison individuelle ; ce sont les objectifs et les pratiques qui différencient les entreprises sociales solidaires des autres entreprises.

Suite à un Forum social européen, en 2004, une chambre de l'économie sociale solidaire a été constituée à Genève, Après-GE, Association pour la PRomotion de l'Economie sociale et Solidaire, qui regroupe actuellement 250 entreprises et associations (www.apres-ge.ch).

Vaud a suivi en 2009 (www.apres-vd.ch) et dans le canton de Neuchâtel, une structure s'est constituée en septembre 2012 (www.apres-bejune.ch).

L'ESS permet à chacun de devenir acteur de changement, d'innover et permet de lutter contre l'exclusion.

L'ESS démontre qu'une économie, sans avoir le profit comme seul objectif, n'est plus du domaine de l'utopie, un autre monde est possible.

Christiane Bertschi, députée
Jean-Claude Berger, député

TABLE RONDE
SAMEDI 27 OCTOBRE 2012
NEUCHÂTEL, CENTRE CULTUREL NEUCHÂTELOIS
RUE DU POMMIER 9

PROGRAMME

Modératrice :
Florence Hügi

- | | |
|---------|---|
| 8 h 45 | Accueil café |
| 9 h 00 | Introduction à l'ESS par Sophie Swaton
Microcrédit par Yvette Jaggi
Logement coopératif par Roger Deneys
Espace des solidarités par Hubert Péquignot
Agriculture urbaine par Tal Shani
Débat avec le public, conclusion |
| 11 h 30 | Apéritif |

HOMMAGE À JEAN STUDER

CONGRÈS DE CORCELLES-CORMONDRÈCHE DU 18 AOÛT 2012

Camarades, cher Jean,

Lorsque par sa secrétaire Anne, la haute autorité du PSN que représente le Comité cantonal m'a demandé de participer à ton éloge, je n'ai pu me défilier. Au moins pour deux raisons. D'abord, ma soumission naturelle à l'autorité m'interdisait de refuser une sollicitation venant d'en haut. Ensuite, et surtout, rendre hommage à un ami participe davantage du plaisir que du devoir.

Pour autant, l'exercice n'en est pas moins périlleux. On risque à chaque instant de tomber dans le genre discours comiques agricoles ; on risque tout aussi souvent la confusion entre panégyrique et flagornerie, entre témoignage et nécrologie. D'autant que l'amitié rend myope, parfois jusqu'à l'impudeur. Enfin, l'exercice est d'autant plus délicat que la tyrannie de l'instant, de l'immédiateté, de la vitesse, qui nous asservit plus ou moins toutes et tous aujourd'hui, nous ampute de notre capacité d'inscrire une action, un discours, dans la durée. À tout le moins, l'accélération du temps humain change notre rapport au monde. Le temps mondial n'est-il pas devenu, en effet, le présent unique qui remplace le passé et le futur, comme le disait un philosophe ? En fait, l'hégémonie du temps réel produit en soi l'affaiblissement – voire la disparition – de la dimension de la durée.

Pourtant, parce que nous autres, les accros – et nous sommes encore Dieu merci pas mal nombreux – du temps politique, du temps culturel, bref du temps social, nous persistons à penser que toute idée de bien commun, de projet commun, d'intérêt commun ne peut rimer qu'avec réflexion, donc avec temps de maturation, je m'aventurerai sur le chemin du bilan. Bilan pris dans le sens d'un arrêt sur image, d'un bout de chemin accompli par un magistrat dont la ligne de conduite

ne s'est jamais départie de la rigueur et encore moins des valeurs socialistes, n'en déplaît à certains.

La personnalité d'abord. Dire qu'elle est forte chez toi n'est guère original. L'histoire connaîtrait-elle des grands hommes sans relief et sans quelques traits caractéristiques ? Pour dessiner les contours de cette personnalité, avec une objectivité toute relative, j'ai recouru, par jeu, à la numérologie, qui n'est évidemment pas une science mais qui, en l'occurrence, et en bricolant un peu certains aspects, révèle à la mode « cartomancienne » quelques facettes de ta personnalité. Le chiffre retenu pour toi est le 7. Né en 1957 et demeuré 7 ans au Conseil d'État. Que nous dit la croyance à propos de ce chiffre 7 ? Qu'il est le symbole d'esprit, d'absolu, de connaissance, d'analyse, de vie intérieure, d'originalité, mais aussi de solitude, de renoncement. Il caractérise un penseur analytique qui possède un esprit fin, capable de beaucoup de concentration et de perspicacité théorique. Il préfère généralement travailler seul. Les associations sont parfois difficiles pour lui. Il lui faut surveiller aussi un penchant à l'égoïsme et l'égoïsme, la pensée de soi-même comme le centre de l'univers. Le défi dans sa vie est de maintenir son indépendance sans se sentir isolé ou inefficace. Il doit tenir son propre point de vue sur le monde tout en étant en même temps ouvert aux autres et à la connaissance qu'ils ont à offrir. Bref, un patchwork de traits parmi lesquels tant tes supporters que tes adversaires peuvent y trouver leur compte. Mais surtout, un ensemble de traits dont on peut dire qu'ils constituent une personnalité charismatique, car porteuse de projets, attachante, car pleine de toutes ces humeurs qui bouillonnent en chacun de nous. Le tout assaisonné d'un épicurisme de bon aloi et d'un humour tonitruant glissant parfois vers l'ironie.

Nul doute qu'une telle personnalité invite davantage à l'ouverture et à l'action qu'au repliement et au retrait. Jean, tu as choisi et l'ouverture et l'action. Ni l'une ni l'autre ne seraient possibles sans une vision ; pas plus que la mise en œuvre d'une vision ne serait possible sans la passion. Veinard que tu es, la nature généreuse t'a doté de toutes ces grâces. À moins que tes mérites n'y soient également pour quelque chose. Dès lors que l'instant est à l'inventaire, je voudrais m'attarder quelque peu sur ces vertus que j'ai arbitrairement retenues, parce qu'elles sous-tendent ton bilan gouvernemental.

Homme de projet tout d'abord. Pour l'être, il faut avoir une vision d'avenir construite sur la connaissance de l'existant et sur un zeste d'intuition.

L'existant général tout d'abord : il ne t'a pas échappé que l'organisation du champ politique n'est plus en phase avec le champ d'une économie désormais globalisée. Le premier tend inéluctablement à devenir le vassal du second.

L'existant plus local ensuite : tu n'as pas tardé à en faire la douloureuse connaissance lorsque tu es entré en fonction au DJSF en 2005 : l'exercice 2004 s'était achevé sur un déficit de près de 100 millions de francs. Catastrophe financière certes, mais surtout, pour nous socialistes, catastrophe sociale : un État surendetté ne peut être social. La situation actuelle des États du sud de l'Europe en est la preuve. Nécessité de finances saines donc, non pas en tant que but, mais en tant que moyen. L'équilibre financier ne saurait constituer un projet. Mais garant d'un État social respectant la dignité de chaque personne, donc conforme à la norme de notre Constitution, oui. Mais garant de conditions-cadres indispensables à son essor, encore oui. Au hasard, et par exemple, le RER.

Ces deux existants, général et local, ont forgé ta vision pour notre canton, à savoir, rétablir sa capacité financière et ouvrir des perspectives d'organisation adaptée à l'espace-temps imposé aujourd'hui par les nouvelles techniques et le champ économique.

La vision ne suffit pourtant pas si la mise en œuvre du projet déraile. Car, comme le dit Alain, le petit mot « je ferai » a perdu des empires. « Le futur n'a de sens qu'à la pointe de l'outil. » Le moins que l'on puisse dire, c'est qu'avec toi, l'idée et le projet ne sont pas restés longtemps au futur. D'emblée, et tu l'avais promis lors d'une séance préélectorale à La Sagne en 1995 – tout le monde ne s'en est pas souvenu –, tu t'es attaqué au déficit structurel de l'État, en faisant grincer à plus d'une reprise les communes, notamment, invitées à passer à la caisse.

La profonde réforme de la fiscalité des personnes morales et des personnes physiques a constitué le point d'orgue de ce dossier. Avec des objectifs bien ciblés. Pour les personnes morales – et sans rien retrancher à la pertinence des initiatives passées – : égalité entre les acteurs de même nature, eurocompatibilité, augmentation des recettes. Aujourd'hui déjà, on peut mesurer la justesse du projet. Pour les personnes physiques : ciblage des familles et de la classe moyenne, afin de stopper l'exode de ces catégories, voire de les attirer. Le tout inscrit, c'est vrai, dans un climat général de concurrence fiscale dont on ne saurait nier qu'il nous indispose, nous autres socialistes. Parce qu'il alimente le capitalisme mondialisé fortement inégalitaire à tous points de vue en ce début de 21^e siècle. Mais comme le disait Raymond Aron, « le choix politique, ce n'est pas entre le bien et le mal mais entre le préférable et le détestable ». Et en l'occurrence, il n'est pas douteux qu'un redressement des finances ne saurait

faire l'économie du contexte international et intercantonal.

Pour ce qui est de l'organisation de l'État, de l'élargissement de ses terrains de jeu interne et externe, tu n'as pas manqué non plus d'ambition. Par des fusions, des regroupements, tant au plan de l'administration, de la sécurité, de la justice que des finances, tu as permis au canton, dans les domaines de ta compétence, de le mettre à des échelles plus appropriées à notre temps. Mieux même, tu t'es lancé avec le Jura dans le projet d'une police Arc jurassienne. Première pierre symbolique d'un chemin conduisant peut-être à un canton Arc jurassien. *Chi lo sa ?*

Certes, cette formidable volonté de réforme, toujours tournée vers l'ouverture, n'a pas rencontré que des accueils enthousiastes. C'est que, par définition, le changement rend méfiant. Le conservatisme du certain d'aujourd'hui l'emporte souvent sur le risque de l'incertain de demain. Mais tout de même, tu es parvenu à infléchir de façon significative l'orientation du canton vers des horizons plus larges. Même La Chaux-de-Fonds, la rebelle, s'est ralliée à cette vision lorsqu'elle est entrée dans les projets de police unique, de fusions des services informatiques et des caisses de pensions. Ce n'est pas un mince succès, lorsque l'on sait les beaux caractères de Jean Studer et de Laurent Kurth.

Homme de vision, homme de projet, homme de passion, et aussi homme de pouvoir. Parce qu'il ne saurait y avoir action sans moteur, autrement dit, sans goût du pouvoir ? Comme tout individu, tu n'échappes pas à la saveur ambiguë qu'il procure, n'en déplaise aux thuriféraires du moralement correct. Mais là n'est pas la question. La seule vraie question est de savoir ce que l'on fait du pouvoir que l'on

possède. But ou moyen ? De ce point de vue, en aucune occasion tu n'as eu à justifier quoi que ce soit : c'est bien au service de l'État que tu as mis la parcelle de pouvoir dont tu disposais.

On se demande alors pourquoi, au moment où plusieurs chantiers sont encore ouverts et d'autres à ouvrir, tu t'en vas, le gué pas encore franchi. Peut-être le fonctionnement d'un gouvernement plus souvent désuni qu'uni a-t-il fini par polariser l'attention sur la personne plutôt que sur le projet ? Difficile pour le battant et l'impatient que tu es. Avec parfois des envies de colère et d'autoritarisme. Pourtant, tu sais bien qu'en amour comme en politique, les désamours impliquent des responsabilités partagées. En tout état de cause, les raisons profondes de ton départ n'appartiennent qu'à toi.

Après 7 ans de gouvernement, avec tous les falbalas de la cour politique, sans cesse éclairée des projecteurs médiatiques que cela suppose, tu t'en vas vers le monde taiseux de la banque. Pas n'importe laquelle – ça n'aurait pas convenu à notre homme – la BNS. À un poste stratégique, pour la même raison. Le moment de te dire que notre canton, quelles que soient les sensibilités, a reconnu en toi un véritable homme d'État. À ce titre, nous te devons une immense dette de reconnaissance. Même si on dit les républiques ingrates, je suis certain que la nôtre te conservera le respect de ton action et la politesse de la mémoire. À cet instant de croisée des chemins, je sais que tu sauras faire tienne cette pensée de Jaurès, un de tes inspireurs : « Il ne faut avoir aucun regret pour le passé, aucun remords pour le présent, et une confiance inébranlable pour l'avenir. » Bonne route à toi et aux tiens !

Jean-Jacques Delémont



IL Y A CENT ANS SONNAIENT LES CLOCHES DE BÂLE

Le 18 octobre 1912, les armées de quatre États des Balkans attaquent la Turquie, déjà en guerre avec l'Italie. Réuni à Bruxelles à fin octobre, l'organe exécutif de la II^e Internationale décide de tenir à Bâle un congrès extraordinaire sous le mot d'ordre « *Guerre à la guerre !* ». En Suisse, le comité directeur du PSS et le comité fédéral de l'USS lancent un « *Appel aux ouvriers suisses* » pour les mettre en garde contre le danger d'une guerre européenne :

« Pas de travail et pas de pain ! Telle est la situation de demain ! (...) Ouvriers de la Suisse ! Nous remplissons un devoir national et international quand nous protestons avec les ouvriers de tous les pays contre la guerre des Balkans. Nous avons horreur de la guerre et nous voulons l'empêcher par les faibles moyens qui sont en notre faible pouvoir. C'est pourquoi nous vous demandons d'organiser partout des assemblées populaires contre la guerre et le renchérissement du prix de la vie. »¹

Début novembre, lors d'un congrès du PSS siégeant à Neuchâtel, un vif débat a lieu au sujet de l'attitude que prendrait le Parti sur la question d'une grève générale, en réponse à une déclaration de guerre (question inscrite à l'ordre du jour à la demande du PSN). Comme le raconte Marc Vuilleumier, le congrès consacra à cette question :

« ...six heures d'une discussion quelque peu désordonnée et non exempte de malentendus : on débattit tantôt de l'attitude du PSS face à une attaque contre la Suisse, tantôt de la position à adopter lors du congrès de Bâle, tantôt de celle du PSS en Suisse. Ni le comité directeur ni les auteurs de la question n'avaient facilité la tâche des congressistes,

car ils ne leur avaient remis aucune argumentation à l'appui de leurs propositions.

Les Neuchâtelois prétendirent ne pas avoir voulu obtenir l'adoption d'une règle de conduite absolue, mais simplement l'ouverture d'un débat. « *Il faut qu'on sache ce que nous avons dans le ventre à ce sujet* » (Naine). La majorité, opposée aux Neuchâtelois, trouvait que le PSS devait attendre les décisions de Bâle et ne pas se prononcer par avance. (...)

Que fallait-il faire, en Suisse, lors d'un conflit européen ? L'occupation des frontières n'était-elle pas la meilleure manière d'empêcher le pays d'être entraîné dans la guerre ? Beaucoup le pensaient et ni Graber ni Naine n'avancèrent d'arguments contre cette thèse. En cas d'attaque de l'extérieur, on se prononçait donc pour la défense nationale. »²

Socialistes et chrétiens à l'unisson

Le congrès de l'Internationale s'ouvre le dimanche 24 novembre. Dans l'après-midi, les 450 délégués venus de toute l'Europe, auxquels se sont joints plusieurs milliers de personnes, se rendent en cortège jusqu'au *Münster* où a lieu la cérémonie officielle. Les cloches sonnent à toute volée, ce que la *Gazette de Lausanne* juge inconvenant :

« Tout tolérant qu'on soit, écrit le *journal libéral vaudois*, on ne peut se défendre d'un sentiment de malaise en voyant ces drapeaux rouges étalés dans le lieu saint, en entendant les cloches sonner à toute volée et les orgues gronder en l'honneur de l'internationale socialiste. Et ce sentiment de malaise ne fera que s'accroître lorsque les orateurs graviront

la chaire réservée à l'enseignement d'un autre Évangile que celui de la révolution sociale... »³

Dans son allocution de bienvenue, le président socialiste du gouvernement bâlois, Hermann Blocher (1872-1942), remercie les autorités ecclésiastiques d'avoir prêté la cathédrale pour cette manifestation en faveur de la paix. S'exprimant au nom des socialistes suisses, Hermann Greulich (1842-1925) déclare :

« Notre Conseil fédéral n'a pas le droit de déclarer la guerre ; il a au contraire le devoir de proclamer notre neutralité aussitôt qu'une guerre est déclarée. Par conséquent, notre sympathie ne peut aller que vers vous dans votre lutte contre la guerre. (...) Notre armée n'est pas une armée guerrière, elle est une protestation contre la guerre. Vouloir l'empêcher de marcher, cela équivaldrait à inviter des armées étrangères à choisir la Suisse pour champ de bataille. »⁴

Puis, après que de nombreux délégués au congrès se furent exprimés, vint le grand moment que Zalman Shazar (1889-1974) décrit ainsi dans ses souvenirs :

« ...toutes les déclarations, tous les discours de tous les orateurs mis ensemble ne pouvaient égaler l'impression unique, absolument incroyable, galvanisante, foudroyante pourrait-on dire – je n'ai en tout cas rien entendu de tel dans toute ma vie – que fit le discours de Jean Jaurès.

Je ne savais pas le français. Mais [sans attendre la traduction] je sentais ce que cet homme disait. Il ne parlait pas seulement de la bouche ; ses mains, même ses pieds, parlaient, criaient, et ses genoux, et ses coudes, et tous les mouvements de son grand corps,

¹ Marc VUILLEUMIER, « Le Parti socialiste suisse et la II^e Internationale » in *Solidarité, débats, mouvement. Cent ans de Parti socialiste suisse, 1888-1988*, Lausanne : Éditions d'en bas, 1988, p. 118.

² *Loc. cit.*, p. 119-120.

³ 25 novembre 1912.

⁴ VUILLEUMIER, *loc. cit.*, p. 120-121.

qui montait, descendait, tremblait, sautillait, s'élançait, remplissait toute la tribune. Ses os parlaient (...) »⁵

Comme l'écrit Aragon :

« Jamais dans cette église où, à des heures périlleuses, les chefs de la chrétienté ont jadis réuni un concile, dont le congrès d'aujourd'hui semble la réplique moderne et fantastique, jamais dans cette église où s'est prosternée pendant des siècles une bourgeoisie orgueilleuse et encline aux arts, jamais dans cette église une si grande voix n'a retenti, une si grande poésie n'a atteint les cœurs. »⁶

Quelles étaient donc les paroles qui ont tant ému ceux qui les entendirent prononcées sous les voûtes de la cathédrale de Bâle par ce « prophète du socialisme » ? En voici quelques extraits, qu'il faut lire en se remémorant le contexte de l'époque :

« Dans tous les pays il y a des courants contraires. Les uns sont contre la paix, les autres sont contre la guerre. La balance du Destin oscille entre les mains des gouvernements. Mais subitement le vertige peut saisir ceux qui hésitent encore. C'est pourquoi nous, les travailleurs et les socialistes de tous les pays, nous devons rendre la guerre impossible en jetant notre force dans la balance de la paix. Oh ! je l'espère, nous ne serons pas seuls pour livrer ce combat. Ici, à Bâle, les chrétiens nous ont ouvert leur cathédrale. Notre but répond à leur pensée et à leur volonté : maintenir la paix. Mais, puissent tous les chrétiens, qui suivent encore sérieusement les paroles de leur maître, nourrir le même espoir que nous. (...) »

Nous avons été reçus dans cette église au son des cloches qui me parut, tout à l'heure, comme un appel à la réconciliation générale. Il me rappela l'inscription que Schiller avait gravée sur sa cloche symbolique : *Vivos voco, mortuos plango, fulgura frango ! Vivos voco* : j'appelle les vivants pour qu'ils se défendent contre le monstre qui apparaît à



Jaurès le 25 mai 1913, au meeting du Pré-Saint-Gervais

l'horizon. *Mortuos plango* : je pleure sur les morts innombrables couchés là-bas vers l'Orient et dont la punition arrive jusqu'à nous comme un remords. *Fulgura frango* : je briserai les foudres de la guerre qui menacent dans les nuées. (...) »

La pensée de la paix remplit toutes les têtes et si les gouvernements sont indécis et hésitent, nous devons mettre en œuvre l'action prolétarienne. C'est là l'œuvre de ce Congrès. Il n'y en a pas de plus noble ! Déjà tant de pensées, déjà tant d'espoirs se sont élevés vers cette voûte. Mais quelque haut que puissent s'être envolés ces rêves, il ne peut rien y avoir de plus sublime que la volonté de faire vivre la Justice et la Paix. (...) »⁷

Hélas ! Moins de deux ans après cet ultime appel à la paix, le 31 juillet 1914 à 21 h 15, alors qu'il venait de donner son dernier papier à *L'Humanité*, Jaurès est assassiné par Raoul Villain. Le lendemain, 1^{er} août, éclate la guerre qui va ravager l'Europe de 1914 à 1945, avec une pause entre 1918 et 1939 : le temps, pour les mères européennes, de reconstituer une génération de combattants prêts pour de nouveaux carnages.

Raymond Spira

⁵ *La Sentinelle*, 6 avril 1964.

⁶ ARAGON, *Les cloches de Bâle*, Paris : Denoël, 1934, p. 436.

⁷ JAURÈS, *Rallumer tous les soleils*, Textes choisis et présentés par Jean-Pierre RIOUX, Paris : Editions Omnibus, 2006, p. 881-883.

AIDE D'URGENCE AUX RÉFUGIÉS SYRIENS

Solidar apporte une aide humanitaire aux réfugié-e-s syriens. Avec son organisation partenaire Norwegian People's Aid (NPA), Solidar distribue de la nourriture et des articles de première nécessité. Elle épaulé en outre les nombreux bénévoles actifs dans les camps de réfugié-e-s.

Depuis mars 2011, la guerre civile en Syrie a fait près de 20 000 victimes. Pour échapper au conflit, près d'un million de personnes ont pris la fuite. Des dizaines de milliers d'entre elles, voire davantage, ont déjà traversé les frontières pour gagner les États voisins (Jordanie, Irak, Turquie et Liban). Dans ces pays, la situation est en train d'empirer dans les camps de réfugié-e-s.

Au Liban, les partenaires locaux de Solidar estiment le nombre de réfugié-e-s syriens dans les camps à 60 000 environ. La moitié d'entre eux sont des enfants et des adolescent-e-s.

Conditions très précaires

Les conditions dans les camps de réfugié-e-s sont précaires : la nourriture manque et les conditions d'hygiène sont très insuffisantes, notamment pour les nouveau-nés et les enfants en bas âge. L'élan de solidarité sur place est remarquable : de nombreux et nombreuses bénévoles d'organisations libanaises locales se mobilisent, mais la plupart sont démunis face à l'ampleur des problèmes qui se posent.

Trois axes d'intervention

Avec son organisation partenaire norvégienne NPA, Solidar apporte une aide d'urgence au Liban : elle distribue de la nourriture et des produits d'hygiène, ainsi que des kits spéciaux de première nécessité pour les nouveau-nés, les femmes et les enfants. Un enseignement sera très bientôt dispensé aux enfants en âge de scolarité ; du matériel scolaire leur sera également fourni.

Les bénévoles dans les camps de réfugié-e-s sont en outre formés, dans le cadre de plusieurs ateliers, afin de pouvoir répondre aux énormes défis actuels.

Soutien à un camp en Syrie

En Syrie, seule une aide directe limitée peut être fournie dans le contexte de la guerre civile. Solidar soutient autant que possible le camp de réfugié-e-s de Yarmouk, au sud de Damas. À ce jour, près de 2000 familles y ont trouvé refuge. Des attaques dirigées contre ce camp ont fait déjà plusieurs victimes.

Solidar continuera de suivre l'évolution de la situation humanitaire. Ce mois encore, elle enverra une mission d'observation dans la région, afin de mettre en place des mesures de soutien complémentaires. Solidar fera régulièrement le point sur l'assistance apportée, notamment sur son site Internet www.solidar.ch. ■

Votre aide compte !

Les réfugié-e-s syriens ont un urgent besoin de notre soutien. Le compte 10-14739-9 est dès à présent ouvert (mention « Aide d'urgence Syrie »). Vous pouvez aussi faire des dons en ligne sur www.solidar.ch/syrie.

LE PARTITO DEMOCRATICO À NEUCHÂTEL

Le 26 et le 27 octobre, Neuchâtel accueillera la deuxième fête du *Partito Democratico* en Suisse.

Nous avons choisi trois sujets autour desquels nous allons débattre.

Le Partito Democratico pour la légalité

En partenariat avec l'association *Amici di Libera – Svizzera*, nous présenterons le livre de Fabrice Rizzoli *Petit dictionnaire énervé de la mafia*.

La mafia n'est plus un phénomène seulement italien mais il est en train de toucher d'autres pays, y compris la Suisse.

À ce propos, le Conseil fédéral écrit dans le document *Définition des priorités en matière pénale : stratégie 2012-2015*, publié le 28 mars 2012 :

« Les organisations mafieuses originaires d'Italie et de l'Europe du Sud-Est sont très actives aussi bien en Suisse que dans les pays limitrophes et font partie des priorités centrales. Il ressort des informations dont disposent les offices centraux de police criminelle que c'est la 'Ndrangheta de Calabre qui représente le plus grand danger. Suite à la pression croissante exercée par les autorités italiennes, la 'Ndrangheta et d'autres organisations mafieuses déplacent de plus en plus leurs activités criminelles telles que le blanchiment d'argent vers la Suisse. Un aperçu de la situation préparé par la PJJ fin mars 2011 sur les organisations criminelles italiennes en Suisse a montré que des membres présumés des quatre plus importantes organisations (Cosa Nostra, 'Ndrangheta, Camorra, Sacra Corona Unita) ont élu domicile en Suisse. »

Dans ce cadre, nous sommes convaincus de l'importance de s'adresser surtout aux jeunes avec des initiatives, des débats et des rencontres qui sensibilisent à l'« anti-mafia » et au respect de la légalité.

Participeront au débat Fabrice Rizzoli, Fabio Lo Verso, rédacteur en chef du journal bimensuel *La Cité*, Olivier Fahrni, rédacteur en chef adjoint de *Work*, journal bimensuel d'Unia en Suisse alémanique, et Laura Garavani, députée, cheffe du groupe *Partito Democratico* à la commission parlementaire antimafia.

Le Partito Democratico pour l'Europe

L'Europe est en train de connaître une des crises économiques et sociales les plus dramatiques de l'histoire récente. La politique imposée ces dernières années par les gouvernements de la droite française et allemande s'est concentrée sur la rigueur du bilan public et sur l'austérité.

Le résultat n'est pas positif : le taux de chômage atteint aujourd'hui 11,4 % et la croissance économique européenne s'est arrêtée.

Les partis de la gauche européenne veulent « redessiner l'Europe », avec des initiatives qui concilient la rigueur financière nécessaire avec des politiques qui stimulent la croissance.

Une des premiers changements concerne le système de welfare qui doit se concentrer plus sur les rentes financières et moins sur le travail et les entreprises.

L'élection de François Hollande à la présidence de la République nous laisse espérer qu'une page noire de l'histoire de l'Europe va se tourner. Les grands principes sur les-

quels est né ce magnifique projet d'unité et de solidarité entre les peuples doivent revenir au centre de la politique.

Pour traiter ce sujet, nous avons invité Leonardo Domenici, député européen, Lucio Baccaro, professeur de sociologie à l'Université de Genève, et Laurent Kurth, élu au Conseiller d'État.

Le Partito Democratico au Gouvernement de l'Italie

Après les années tragiques du Gouvernement Berlusconi, le *Partito democratico* soutient actuellement le Gouvernement de Mario Monti, avec un grand sentiment de responsabilité et pour le bien de l'Italie. Dans quelques mois, les Italiens doivent élire le nouveau Parlement. Nous sommes prêts à gouverner l'Italie avec le secrétaire du Parti Pier Luigi Bersani.

Notre programme est clair : après les nombreux sacrifices consentis par le peuple italien, il faut maintenant relancer le pays avec une politique sociale et économique qui met le travail et la dignité de l'homme au centre.

Sur cette question, nous avons invité à s'exprimer les trois parlementaires du Partito Democratico élus en Europe : Gianni Farina, Claudio Micheloni et Franco Narducci, en présence de Gianfranco de Gregorio, vice-président du Parti socialiste neuchâtelois.

Mariachiara Vannetti
secrétaire Circolo

Partito Democratico Neuchâtel

Pour des infos sur le *Partito Democratico*, nous sommes sur Facebook. ■

LE PARTITO DEMOCRATICO EN SUISSE

La présence italienne en Suisse a toujours favorisé la rencontre entre cultures et traditions sociales de divers courants politiques, favorisant ainsi un progrès sensible de la civilisation et du vivre ensemble.

Pendant les périodes sombres de l'histoire italienne, la Confédération helvétique a ouvert les portes de l'hospitalité à de nombreux Italiens persécutés par le régime fasciste.

L'épopée de notre immigration a commencé déjà au début de la deuxième moitié du 20^e siècle et s'est adaptée tant bien que mal à la vie de la Suisse moderne. La Suisse romande, par sa proximité géographique et culturelle, est devenue pour la plupart des Italiens immigrés leur deuxième patrie. Et nos ressortissants italiens ne se sont pas épargnés, contribuant activement au développement économique, social et culturel, et pas seulement politique, de cette partie de la Suisse – une situation complètement différente de celle que nous connaissons outre-Sarine.

Aussi, l'activité politique italienne qui s'exprime encore aujourd'hui en pays romand, à travers les nombreuses associations et groupes d'intérêt mais aussi par la présence articulée et organisée des partis italiens, constitue un élément significatif de l'engagement civique de nos concitoyens.

Les différentes scènes du film *Les faiseurs de Suisses* en sont une heureuse représentation, mais aussi le grand nombre d'Italiens fichés par la police politique.

S'ajoutent à cela, en augmentation exponentielle, les jeunes Italo-Suisses de deuxième et troisième génération qui assurent la relève en occupant des postes importants dans l'industrie, la fonction publique, mais aussi au parlement local, cantonal et national, où ils sont amenés à décider du bien-être commun du pays.

Jusqu'à il y a quelques années encore, des millions de citoyens vivaient la politique en Italie de manière très engagée, dans tous les domaines de la société : de l'école aux usines, des réunions de parti au parlement et aussi dans les stades.

La littérature, les films renfermaient beaucoup de références politiques. Avec la chute du mur de Berlin, les certitudes disparaissent peu à peu, les idéaux s'affaiblissent et la politique subit une crise profonde dont on ne voyait pas l'issue.

Le *Partito Democratico* est né il y a cinq ans de la rencontre des forces les plus importantes du centre gauche pour donner une réponse concrète à la désorientation sociale, culturelle et politique représentée par le libéralisme simpliste et populiste de Silvio Berlusconi.

Le *Partito Democratico* veut être la force politique du troisième millénaire : il s'engage dans son programme pour la constitution d'une société plus juste, solidaire et démocratique, qui reconnaît le mérite, la capacité des personnes et la nécessité de donner des chances égales aux moins fortunés. Cette force politique moderne fonde sa conception de la communauté sur une version avancée de la théorie socialiste et de l'esprit libéral et social catholique.

Le *Partito Democratico* est aussi présent dans 29 villes suisses et dans d'autres pays et continents. En Suisse romande, il est constitué à Fribourg, Lausanne, Genève, Neuchâtel, La Chaux-de-Fonds et sur la Riviera lémanique. Aujourd'hui, il est le parti le plus représentatif du Parlement italien et il soutient d'une façon responsable le gouvernement technique de Mario Monti. Aux élections législatives italiennes de l'année prochaine, il se porte candidat au Gouvernement pour écrire une nouvelle page de progrès et de civisme. En Suisse, le *Partito Democratico* entretient des rapports de collaboration avec le Parti socialiste et ses organisations cantonales, avec qui il espère faire vivre la noble cause de la politique.

Michele Schiavone
secrétaire du *Partito Democratico*
en Suisse

ASSOCIATION « AMICI DI LIBERA – SVIZZERA »

Amici di Libera – Svizzera est une association sans but lucratif, laïque et indépendante de toute organisation politique, qui a été constituée le 30 juin 2012. Elle adhère à *Libera – Associazioni, nomi e numeri contro le mafie*.

Pourquoi l'association

Les mafias ne sont plus un phénomène seulement italien mais international. La Suisse aussi est concernée.

Finalités de l'association

Proposer moments de rencontre, information et débat dans le but de sensibiliser la société civile suisse aux dangers des mafias par le biais d'initiatives, présentations de livres et conférences ;

Informers sur la législation italienne en matière de lutte contre les mafias et sur les lois qui règlent la saisie des biens des mafieux et leur utilisation dans un but social. Soutenir les coopératives et les associations engagées dans cette action ;

Collaborer avec d'autres associations italiennes et internationales pour une législation européenne unique sur le thème de la lutte contre les mafias.

Contact : amicidilibera.svizzera@gmail.com

Vendredi 26 octobre
18 h 30

Restaurant de la *Colonia Libera Italiana*
Neuchâtel, rue du Tertre 32

Présentation du livre

Petit dictionnaire énervé de la mafia

FABRICE RIZZOLI

Auteur du livre et représentant en France de l'association FLARE (*Freedom Legality And Rights in Europe*)

Interviewé par

FABIO LO VERSO

Rédacteur en chef du journal bimensuel *La Cité*
et

OLIVER FAHRNI

Rédacteur en chef adjoint du journal bimensuel *Work*

Participe au débat

LAURA GARAVINI

chefe de groupe du *Partito Democratico* à la commission parlementaire anti mafia

Le débat sera suivi d'un «apéritif de la légalité» avec les produits des terrains saisis à la mafia.

Débat en langue française avec traduction en italien

Samedi 27 octobre
11 h

Restaurant de la *Colonia Libera Italiana*
Neuchâtel, rue du Tertre 32

Partito Democratico Section Neuchâtel
en partenariat avec la Maison de l'Europe de Neuchâtel

**LA CRISE EN EUROPE.
L' ALTERNATIVE DE LA GAUCHE
EUROPÉENNE ET LE RÔLE DE LA SUISSE**

Avec la présence de

LEONARDO DOMENICI

Député européen

LUCIO BACCARO

Professeur de sociologie, Université de Genève

LAURENT KURTH

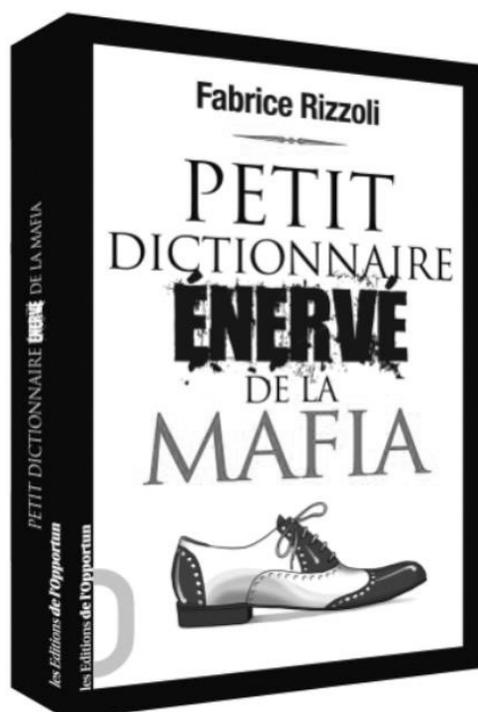
Élu au Conseil d'État, Neuchâtel

Modératrice :

MARIACHIARA VANNETTI

Secrétaire de la section du *Partito Democratico* de Neuchâtel

Un apéritif sera offert



Congrès électoral

Samedi 10 novembre 2012, 9 h 15
Neuchâtel, Ferme de Pierre-à-Bot

Bus 9, arrêt Pierre-à-Bot



Ordre du jour provisoire

1. Mot de bienvenue du président de la section de Neuchâtel
2. Allocution de Baptiste Hurni, président PSN
3. Élections statutaires : les membres de la présidence sont soumis à réélection (art. 10 des statuts du PSN)*
 - Élection à la présidence : Baptiste Hurni se représente
 - Élection à la vice-présidence composée de deux membres : Silvia Locatelli et Gianfranco de Gregorio se représentent
4. Élections cantonales 2013 : stratégie proposée par le comité cantonal
5. Résolutions
6. Divers

* Les candidatures sont à déposer 10 jours avant l'ouverture du Congrès auprès du bureau du comité cantonal



« la gauche ne peut exister sans utopies, sans établir des objectifs qui, s'ils sont impossibles à atteindre dans le moment présent, donnent leur sens aux transformations actuelles »

Leszek Kolakowski
(1927-2009)

IMPRESSUM

Bulletin du Parti socialiste neuchâtelois
Responsables : Anne Tissot - Antoine Morata
Relecture : Johanne Lebel Calame
Maquette et mise en page : Antoine Morata
Avenue de la Gare 3 CH-2000 Neuchâtel
032 721 11 80
secretariat@psn.ch - www.psn.ch
Impression : H. Messeiller SA - Neuchâtel
Abonnement annuel : Frs 30
Abonnement de soutien : Frs 50
CCP 20-4219-1

JAB
2000 Neuchâtel

le point



Bulletin du Parti socialiste neuchâtelois

292

AGENDA

Comité cantonal

29 octobre, 20 h
Neuchâtel, secrétariat cantonal

Grand Conseil

30 octobre, 13 h 00
Neuchâtel, Château

Préparation du Grand Conseil

1^{er} novembre, 19 h 30,
Fontainemelon, restaurant de l'Union

Grand Conseil

6-7 novembre
Neuchâtel, Château

Commission Santé

8 novembre, 18 h 00
Neuchâtel, salle UNIA, avenue de la Gare 3

Congrès du PSN

10 novembre, 9 h 15
Neuchâtel, Fermet de Pierre-à-Bot

Formation sur les finances publiques

13 novembre, 19 h 30
Neuchâtel, salle UNIA, avenue de la Gare 3

Section FSN

14 novembre, 19 h 30
Neuchâtel, secrétariat cantonal

Commission logement

20 novembre, 19 h 30
Neuchâtel, secrétariat cantonal

Préparation du Grand Conseil

22 novembre, 19 h 30,
Malvilliers, La Croisée

Votations

25 novembre

votre agenda est actualisé
sur www.psn.ch